

PROFESSION DES PARENTS

PÈRE
EMPLOYEUR :

MÈRE
EMPLOYEUR :

Situation : Marié(e) - Divorcé(e) - Vie Maritale - Séparé(e) - Veuf(ve)
de Famille

Je soussigné(e) :

Autorise mon enfant à quitter seul l'Accueil de Loisirs à 17 H 00.

N'autorise pas mon enfant à quitter seul l'Accueil de Loisirs à 17 H 00.

Nom de la personne qui viendra le chercher :

En cas d'URGENCE, j'autorise la Direction de l'Accueil de Loisirs à prendre toute décision qu'elle jugera utile.

Seules les absences justifiées par un certificat médical seront remboursées (le 1^{er} jour restant dû quel que soit le motif de l'absence).

Le Mesnil-Esnard, le SIGNATURE DES PARENTS



Structure financée avec la participation de la CAF



DU LUNDI 11 FÉVRIER 2019
AU VENDREDI 22 FÉVRIER 2019 INCLUS

NOM DE L'ENFANT :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : / / / / / /

ADRESSE :

NOMBRE DE PERSONNES AU FOYER : / / /

TÉL. DOMICILE : / / / / / /

TÉL. TRAVAIL : / / / / / /

ÉCOLE FRÉQUENTÉE/CLASSE :

N° SÉCURITE SOCIALE : /

RÉGIME GÉNÉRAL AUTRE (à préciser) :

MUTUELLE :

Joindre obligatoirement une photocopie d'attestation d'assurances "activités extra-scolaires" 2019

Tranches d'âge	Semaines	Du 11/02/2019 au 15/02/2019	Du 18/02/2019 au 22/02/2019
3,5 - 5 ans inclus			
6 - 9 ans inclus			
10 - 16 ans inclus			



Le Mesnil-Esnard

02.32.86.81.74

ACCUEIL DE LOISIRS

HIVER 2019



L'Accueil de Loisirs du Mesnil-Esnard fonctionnera durant les vacances d'Hiver du **LUNDI 11 FÉVRIER 2019 AU VENDREDI 22 FÉVRIER 2019 INCLUS.**

Les enfants âgés de 3,5 à 16 ans, seront accueillis entre 8 H 00 et 9 H 00 le matin jusqu'à 18 H 00 précises le soir, dans les locaux de l'Espace de Loisirs.

INSCRIPTION :

Le dossier est à retourner en Mairie dûment complété et signé pour le

Vendredi 18 Janvier 2019 dernier délai

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE APRÈS CETTE DATE

LES PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER :

- 1 Photocopie du relevé d'imposition **2017** sur les revenus **2016**, *
- 1 Photocopie de l'assurance individuelle accident (**2019**), *
- 1 Fiche Sanitaire complétée à l'aide du carnet de santé et signée.

* Sauf si ces documents ont été fournis lors d'une session précédente ou aux services périscolaires.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ

LES TARIFS : **FORFAIT DE 5 JOURS**

LES MESNILLAIS : de **32,36 €** à **84,11 €** (selon le quotient familial),

LES EXTERIEURS : **131,35 €**.

Le paiement des sommes dues sera effectué, par les services de la mairie, à terme échu, au vu d'un titre de recette qui sera réglé auprès de la Trésorerie Municipale, située 36 rue de la République, au Mesnil-Esnard.

Une aide du CCAS peut être accordée en fonction de votre situation (s'adresser au secrétariat du CCAS). Les « Aides aux Temps Libres » de la CAF sont acceptées.



Structure financée avec la participation de la CAF

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM PRÉNOM

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....
.....
.....

OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....
.....



VILLE DU MESNIL-ESNARD

ACCUEIL DE LOISIRS



AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur,

Votre enfant participe à diverses activités de loisirs proposées par la Ville du Mesnil-Esnard. À cette occasion, des photos des enfants peuvent être publiées sur support papier, bulletin municipal et site Internet de la commune. Nous avons besoin de votre autorisation pour leur parution.

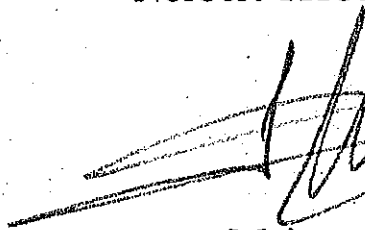
Je vous remercie de compléter l'autorisation ci-après.

Cordialement.

Norbert THORY



Structure financée
avec la participation de la CAF


Maire



✂ -----

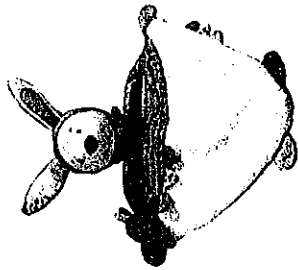
Je soussigné(e) Madame, Monsieur _____

AUTORISE gracieusement la publication d'images de mon enfant _____ qui auront été prises lors de sa participation aux activités organisées dans le cadre de l'Accueil de Loisirs Educatifs ou des séjours vacances de la ville du Mesnil-Esnard, sur tout support de communication et d'information relatif à la promotion de ces activités (site Internet, affichage...).

En cas de refus, fournir une photo d'identité de l'enfant et s'adresser au secrétariat de l'Accueil de Loisirs. Ce refus ne concernera que les photos individuelles et en aucun cas, les photos collectives.

Au Mesnil-Esnard, le _____

Signature



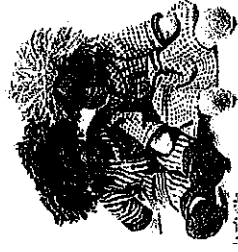
La sieste et le tout-petit

En dehors de chez lui, l'enfant ne vit pas toujours bien le temps de sieste. C'est pourtant un moment important pour les petits qui ont encore besoin de beaucoup de sommeil. Pour favoriser ce moment, pour qu'il dorme paisiblement d'un sommeil réparateur, l'enfant doit retrouver certains de ses repères comme **son doudou, son drap, son oreiller, sa couverture...**

Si votre enfant fait la sieste, merci de nous ramener ce qui compte beaucoup pour lui et qui lui permettra de se reposer dans de bonnes conditions.

NOM :

PRENOM :



Mon enfant fait la sieste

OUI

NON